

Déclaration de conformité émise conformément aux normes ČSN EN ISO/IEC 17050-1 (Évaluation de la conformité – Déclaration de conformité du fournisseur – Partie 1 : Exigences générales) et ČSN EN ISO/IEC 17050-2 (Évaluation de la conformité – Déclaration de conformité du fournisseur – Partie 2 : Documentation justificative).

Fabricant MANDÍK, a.s.
Dobříšská 550, 267 24 Hostomice
numéro d'identification 26718405, numéro de TVA CZ26718405
www.mandik.com, mandik@mandik.cz

déclare par la présente que les produits de construction suivants

régulateurs de débit d'air variable pour conduits rectangulaires type RDTM-V

- a fait l'objet d'une évaluation de conformité de ses propriétés aux exigences des réglementations techniques, réalisée conformément à la procédure interne d'évaluation de la conformité, qui
- relève des produits visés aux paragraphes 1(1) et 1(2) de la loi n° 102/2001 Coll. de la République tchèque, telle que modifiée, que
- les propriétés dudit produit satisfont aux exigences stipulées aux paragraphes 3(1) et 3(2) de la loi n° 102/2001 Coll. de la République tchèque, telle que modifiée, que
- le produit est sûr en utilisation normale, et que
- des mesures ont été mises en œuvre pour garantir la conformité de tous les produits mis sur le marché avec la documentation technique et les exigences essentielles.

Utilisation prévue : Ces produits sont destinés à être utilisés dans les bâtiments, comme partie intégrante d'un système de conduits de CVC.

Les documents techniques, normes et réglementations techniques suivants ont été utilisés pour l'évaluation :
TPM 177/25;

EN 1751: 2024; EN 60 721-3-3: 1995 / A2;

EN 60 335-1; ČSN 32 2030; ČSN 33 2000-4-47; ČSN 33 2000-5-54; ČSN 33 2000-4-41,

ČSN 33 2000-3; EN 60 721-3-3; EN 13463-1; EN 13463-5,

EN 55014-1: 2017, EN 55014-2: 2015, EN 61000-3-2: 2014,

EN 61000-3-3: 2013, EN 61000-6-3: 2007;

EN 60335-1: 2012, EN 60335-2-102: 2016, EN 62233: 2008

Measurement Report: 11092025;

Décret no. 48/82 Sb.

En cas de modification du produit non approuvée par le Fabricant, la présente Déclaration de Conformité cesse d'être valable.

Hostomice, 2026-03-25



Mgr. Jan Mičan
CEO, Ppa
MANDÍK, a.s.